académie Poitiers

RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Des enseignements pour tous les élèves

Les enseignements artistiques favorisent :

- les pratiques artistiques individuelles et collectives ;
- la créativité et les compétences de travail par projet en équipe ;
- le développement de l'estime de soi ;
- la construction personnelle d'une culture commune ;
- la réussite scolaire ;
- l'orientation post-bac ;
- l'insertion professionnelle.

QUELS CONTENUS DE COURS ?

- Des pratiques artistiques au cœur des enseignements ;
- Des études d'œuvres ;
- Des rencontres avec des artistes ;
- Des visites de structures culturelles ;
- Des réalisations de projets collectifs et des productions en public.

Les enseignements artistiques proposés

Les élèves peuvent choisir parmi :

- arts du cirque ;
- arts plastiques ;
- cinéma-audiovisuel ;
- danse ;
- histoire des arts ;
- musique ;
- théâtre.

Des enseignements optionnels et de spécialités

Des enseignements artistiques valorisant :

- Enseignement optionnel à partir de la seconde jusqu'à la terminale ;
- Enseignement de spécialité sur le cycle terminal (première et terminale).

Enseignement optionnel (Seconde, Première et Terminale)
3H par semaine

Spécialité en première
4H par semaine

Spécialité en terminale
6H par semaine

Comment s'inscrire ?

Si l'enseignement est proposé dans le lycée de secteur :

- il suffit de s'inscrire à cet enseignement au moment de l'inscription dans l'établissement en juillet.

Si l'enseignement n'est pas proposé dans le lycée de secteur :

- il faut faire une demande de dérogation pour obtenir le lycée proposant l'enseignement artistique au début du troisième trimestre auprès du secrétariat de l'établissement où l'élève est scolarisé.

Pour obtenir davantage d'informations, il est possible de contacter directement les lycées et les professeurs proposant l'enseignement artistique souhaité. Les coordonnées se trouvent sur le site de l'académie de Poitiers : http://www.ac-poitiers.fr.

OÙ APPRENDRE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Scannez
et découvrez !

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Pour scanner, téléchargez l'app Unitag
gratuite sur unitag.io/app

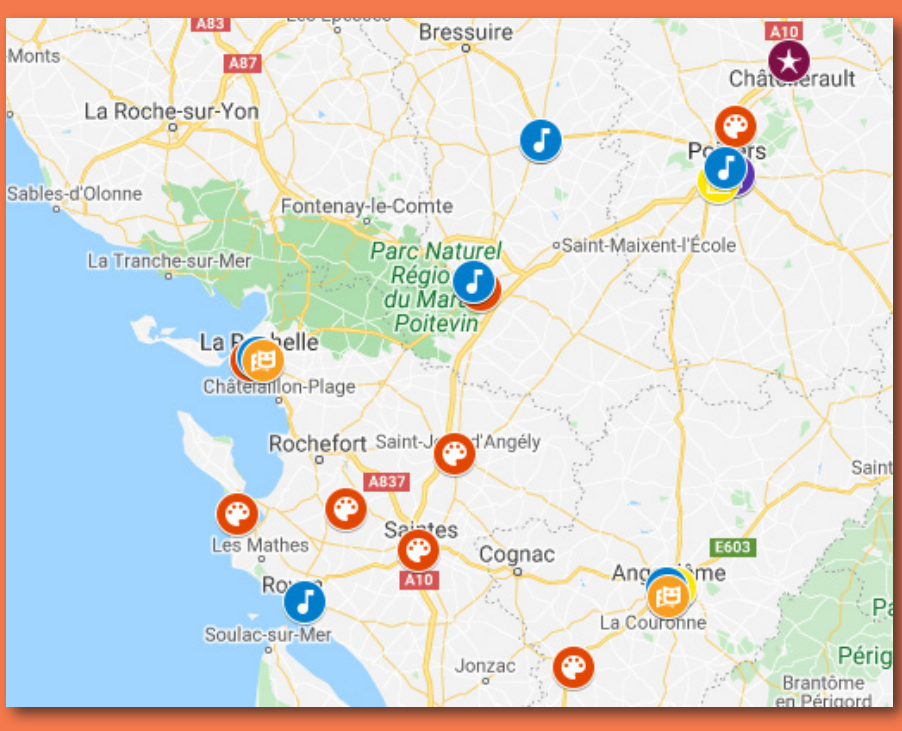

Accéder à la carte interactive des enseignements artistiques proposés dans la Région Académique de Nouvelle-Aquitaine (Académies de Bordeaux, Limoges et Poitiers).

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

© RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE POITIERS - AVRIL 2020